

Fiche de candidature « Personne morale »

(sauf Sociétés Régionales de Santé Publique)

A retourner
Avant le XX XXXX 2021

En version électronique sous format Word uniquement à accueil@sfsp.fr

Nom de l'organisme :

FEDERATION ADDICTION

Nom du/de la Président.e ou du/de la représentant.e légal.e de l'organisme

Dr Jean Michel DELILE, président de la Fédération Addiction

Nom du/de la correspondant.e SFSP si différent du/de la représentant.e légal.e de l'organisme

Nathalie LATOUR, Déléguée Générale de la Fédération Addiction

Adresse 104 rue Oberkampf – 75011 PARIS

Tél. 01.43.43.72.38

Courriel n.latour@federationaddiction.fr

Site internet www.federationaddiction.fr

Nombre d'adhérent.e.s :

210 adhérents personnes morales (associations ou hôpitaux) gérant 800 établissements + 500 adhérents personnes physiques.

La Fédération Addiction n'est pas gestionnaire, elle représente environ 80% des acteurs du médico-social, 20% des acteurs du sanitaire et elle a un pôle d'acteurs libéraux exerçant en ville (médecins et pharmaciens notamment).

Domaines d'intervention

Addictions – Prévention – Soins – Réduction des risques – Pratiques professionnelles – Politiques publiques – Animation réseau – Plaidoyer - Formation – Démarche participative – régional, national et international – inégalités sociales de santé

Principales activités

La Fédération Addiction défend un accompagnement bio-médico-psycho-social des addictions. Elle soutient des approches intégrées et convergentes entre prévention, RDR, soins et entre différents secteurs d'intervention médico-social, sanitaire, ville. Les conduites addictives résultent de la rencontre d'une personne, d'un produit et d'un contexte particulier, la société doit élaborer des réponses adaptées, car les phénomènes d'addiction ne peuvent être isolés du contexte social, culturel, politique et économique dans lequel les usages qui les précèdent s'inscrivent. Cela nécessite de travailler avec une multiplicité d'acteurs et d'intervenants non spécialisés pour co-construire des réponses adaptées .

Nos actions se structurent entre le pilotage de projets pour améliorer les pratiques professionnelles tant au niveau national que régional et/ou local avec des conventions d'objectifs avec la direction générale de la santé, la MILDECA, la DGCS, des fondations, les ARS, dans des démarches participatives croisant les expertises de terrain, les données de la sciences, et les axes de la politiques publiques. La majorité des projets est co-pilotée en partenariat et s'inscrit dans une démarche de santé publique. A titre d'exemple :

- Amélioration de l'accompagnement des jeunes en conduites à risques via un travail sur les liens des CJC (consultations jeunes consommateurs) et les MDA (Maisons des ados) avec l'ANMDA et travail avec les associations jeunes (Fage, unis cités, CIDJ etc..) et la Fnes sur les liens PJJ.
- Projet TABAC et précarité avec la Fédération des Acteurs de la solidarité
- Animation d'un réseau d'acteurs (CAARUD, associations communautaires, festif etc..) sur l'analyse de drogues avec notamment MDM et AIDES
- Amélioration du repérage des psycho traumatismes et de l'accompagnement des personnes avec le CN2RA

Depuis 4 ans, un pôle expérimentation, recherche et innovation a permis la structuration d'une plateforme d'appui à l'implantation de programmes, tant sur la prévention avec le programme Unplugged, que le programme PSFP 12-16 ans d'appui à la parentalité, Primavera ou encore Bien Joué. Mais aussi sur des programmes comme Mes choix (alcool, tabac, cannabis) dans le cadre d'un consortium international (Québec, Suisse, Belgique, France) soutenu depuis 2 ans par l'INCA et en lien avec le réseau Avec Santé des maisons pluridisciplinaires de santé.

Ce pôle permet aux membres du réseau d'avoir des espaces pour capitaliser leurs savoirs faire, les développer avec l'appui de la Fédération, créer des conditions de rencontre et de travail avec des laboratoires de recherche. Dans une phase d'expérimentation et de déploiement, ils concernent l'ensemble des acteurs concernés et pas uniquement les adhérents du réseau de la Fédération car ils nécessitent une réponse organisée dans la politique de santé publique.

La Fédération Addiction a une activité de formation importante ainsi que la réalisation de journées d'échanges. Au niveau national, notre congrès réunit chaque année sur 2 jours, plus de 1 200 participants. En 2021, il portera sur le thème de « Pour une écologie de la santé, accompagner et coopérer ». Nous sommes aussi impliqués dans l'organisation de nombreux congrès internationaux (colloque TDO, sommet international francophone, congrès IHRA etc..). En 2020, nous avons aussi piloté une journée nationale sur « Addictions et Troubles psychiatriques » avec 14 partenaires du champ des addictions et de la santé mentale qui a réuni 1 600 participants avec la présence du ministre de la santé et des solidarités.

Nous coordonnons une revue internationale annuelle avec nos partenaires francophones croisant les pratiques et la recherche. Le numéro de 2020 est sur les liens entre Santé et Justice et en 2021 sur les enseignements à tirer des crises du Sida à la Covid.

La Fédération Addiction intervient au niveau régional (par le biais de ces 14 unions régionales métropole et DOM), au niveau national et international (nous portons la présidence du Forum de la Société Civile au niveau européen et sommes membres de la délégation de la société civile à l'ONU DC).

Nous sommes membres de la Conférence nationale de santé, de nombreuses CRSA, membre du comité MS de la HAS, groupe T2RA au ministère et auditionnés régulièrement par le HCSP.

Nous publions chaque année une vingtaine de communiqués de presse et portons régulièrement des plaidoyers sur la question de la politique drogues/addictions. Nous en avons fin 2019 suite au désengagement du gouvernement repris la campagne de prévention de réduction des risques « Dry January », une pause d'alcool, pendant le mois de janvier, en pilotant les réseaux sociaux et le site internet et en signant une convention de partenariat avec les partenaires anglais alcohol change uk, dans le cadre d'une coalition associative. En 2021, nous avons élargi le partenariat anglais avec les collègues Suisse.

Nous avons en 2020, engagé une convention de partenariats avec le réseau européen et français de Sécurité Urbaine pour avancer avec les élus locaux sur des approches pragmatiques sur les territoires croisant prévention, Réduction des Risques, santé et sécurité.

Motivations de la candidature à l'élection du Conseil d'administration de la SFSP

La Fédération est engagée au sein de la SFSP depuis de nombreuses années. Depuis 2017, nous sommes membres du conseil d'administration et du bureau. Nous participons régulièrement au groupe de travail sur les capitalisations d'expériences et récemment dans le groupe de travail sur la COVID.

Nous souhaitons par cette candidature poursuivre cet engagement. Vu le contexte actuel qui nous place maintenant dans une crise syndémique et non plus exclusivement pandémique, qui creuse les inégalités sociales de santé, nous devons plus que jamais travailler de façon concertée et articulée.

Quels projets, chantiers, dossiers ou thématiques souhaitez-vous porter au sein du Conseil d'Administration ?

La question des addictions ne peut se résumer à une prise en charge par spécialistes. Pour y répondre, il faut croiser les champs d'intervention, s'appuyer sur les acteurs en contact avec les populations concernées et promouvoir des approches intégrées.

Nous souhaitons apporter au conseil d'administration notre analyse et nos apports sur la question de la prévention, de la réduction des risques, sur la santé mentale, sur tout le champ des personnes en difficultés spécifiques. Notre apport se trouve du côté des pratiques professionnelles et du plaidoyer, l'intérêt est le croisement des expertises et des expériences avec les autres membres de la SFSP et du CA pour avancer sur la réduction des inégalités sociales et de santé.

Quelle est votre vision de la SFSP à 5 ans ? Quels pourraient ou devraient être sa place et son rôle dans la communauté de santé publique ?

La SFSP forte de la composition de ces membres doit être productrice d'expertise issue de la pluralité sectorielle et professionnelle de son réseau pour peser dans le débat public et contribuer à améliorer les politiques publiques de santé. La crise actuelle a montré la difficulté d'avancer sur une gouvernance partagée où les apports des uns et des autres sont entendus et permettent d'adapter des réponses innovantes à des enjeux de santé publique. La SFSP doit proposer des espaces de travail rassemblant les expertises de ces membres et de leurs partenaires, consolider des organisations de débat et par le partage de ses connaissances contribuer à l'évolution des politiques publiques de santé.

Quelles pourraient ou devraient être les orientations stratégiques de la SFSP ? En cas d'élection, comment pensez-vous pouvoir contribuer à leur définition ?

Le thème du congrès de cette année devrait dégager les orientations stratégiques à venir de la SFSP en illustrant sa capacité à alimenter les débats sur les orientations des politiques de santé autant qu'en contribuant à en favoriser l'appropriation par les publics concernés.

Notre implication dans la vie fédérative et dans les groupes de travail sur la capitalisation des expériences ou sur le covid, sont autant de contributions à la définition des grandes orientations.

Il nous semble aussi important de continuer à travailler tout à la fois à l'expression des divers pôles d'action de nos adhérents qu'à leur intégration dans la vie commune de la SFSP, cette grande diversité étant autant une force qu'une possible faiblesse. Pour cela, la démocratie interne et le respect des règles de la vie fédérative sont essentielles, nous comptons continuer à y participer.

Quelle (s) leçon(s) la santé publique va t'elle tirer de la crise que nous vivons ? De par sa dimension fédérative, la SFSP doit aussi continuer de jouer un rôle majeur dans les années à venir pour aider à la transformation nécessaire du système de santé, en défendant la prévention en santé, et un mode de gouvernance faisant place aux populations et aux acteurs de la société civile.

Nom et qualités du/de la représentant.e pressenti.e au Conseil d'Administration de la SFSP en cas d'élection

Jean Pierre COUTERON, Membre du Conseil d'administration, Porte-Parole de la Fédération Addiction (ancien président) et psychologue clinicien à Oppedia.

Si l'organisme était déjà membre du Conseil d'Administration, quel bilan tire-t-il du mandat qui s'achève ?

Ce mandat a permis d'avancer sur les évolutions de gouvernance et la constitution d'une équipe salariée nécessaire au pilotage d'une association comme la SFSP. Il a permis de prolonger la structuration nécessaire. Il reste à compléter ce travail par la définition des prochaines orientations stratégiques et une définition d'une stratégie d'intervention dans les débats concernant nos champs d'actions.